

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-ANNX-000223-20190515

Date de publication : 15/05/2019

DGFIP

autres annexes

**ANNEXE - TVA - Tableau récapitulatif des modalités déclaratives
et ventilation des services d'aide à la personne par taux
de TVA (art. 86 de l'annexe III au code général des impôts)**

Taux applicable	Conditions d'éligibilité	Activités concernées	Modalité déclarative
5,5 %	Prestations de services exclusivement liées aux gestes essentiels de la vie quotidienne des personnes handicapées ou âgées dépendantes à la condition d'être comprises dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile	- Aide à la mobilité et au transport à partir du domicile, y compris la conduite du véhicule personnel de la personne. - Accompagnement et aide de ces personnes dans les activités de la vie sociale et de loisirs à domicile ou à partir du domicile.	Agrément ou autorisation
	Prestations de services exclusivement liées aux gestes essentiels de la vie quotidienne des personnes	- Assistance à ces personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à domicile, s'agissant des actes de la vie quotidienne (pour la	Agrément ou autorisation

	handicapées ou âgées dépendantes	<p>toilette, l'habillement, l'alimentation, les fonctions d'élimination, etc.), à l'exclusion des soins.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garde-malade, à l'exclusion des soins. - Assistance aux personnes handicapées, y compris les activités d'interprète en langue des signes, de technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété. 	
10 %	Activités rendues à un public particulier	<ul style="list-style-type: none"> - Garde d'enfants de moins de trois ans à domicile. - Accompagnement des enfants de moins de trois ans en dehors du domicile, à la condition d'être inclus dans une offre de services à domicile. 	Agrément
		<ul style="list-style-type: none"> - Soins et promenades d'animaux domestiques, pour les personnes dépendantes. - Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes. 	Déclaration
	Activités comprises dans une offre de services incluant un ensemble d'activités à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison de repas à domicile. - Livraison de courses à domicile. - Collecte et livraison à domicile de linge repassé. 	Déclaration

	- Accompagnement des enfants de plus de trois ans en dehors du domicile.	
Autres activités	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien de la maison et travaux ménagers. - Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains ». - Garde d'enfants de plus de trois ans à domicile. - Soutien scolaire. - Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions. - Assistance administrative à domicile. 	Déclaration

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

[TVA - Liquidation - Taux réduits - Prestations de services imposables aux taux réduits - Services d'aide à la personne](#)